

Vérand
A Monsieur le Maire de Limoges

Limoges, 26 février 1888.



Douze Mois

Monsieur le Maire,

Y'a l'honneur de vous prier de vouloir bien agréer ma candidature au poste de Directeur du Conservatoire de musique de Limoges.

Aux preuves de dévouement que je n'ai cessé de donner à l'administration municipale de ma ville chaque fois qu'il s'est agi d'organisations musicales je joins les titres dont le détail accompagne ma signature et à l'appui desquels je fournirai s'il est nécessaire les pièces officielles qui en sont le témoignage authentique.

Après les garanties de capacité dont ces trois
sont la preuve, le plan d'administration du Conservatoire
que je propose d'adopter me paraît devoir venir
premier lieu. Aussi m'impressionne-t-il, Monsieur, de
le communiquer dès aujourd'hui.

Je pourrai fournir à la commission chargée
d'étudier la question une explication détaillée du
plan quand elle le jugera nécessaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, les témoins
de la plus haute considération de votre serviteur

F. Larré

Professeur et compositeur de musique
Diplômé de l'Enseignement primaire supérieur ;
Diplômé de la Société internationale des auteurs
compositeurs comme auteur d'ouvrages littéraires
et comme compositeur de musique ;
Diplômé de quatre concours de composition
passés à Paris ;

Diligui à Limoges de l'Association Départementale
des Compositeurs de musique,
Auteur du Solfège pratique à l'usage des institutions
ouvrage honoré d'une lettre de félicitation du
Ministre de l'Instruction publique et de l'approbation
de plusieurs inspecteurs généraux, de la prim' artistique
de Paris et d'un membre de l'Institut de France;
Professeur de chant aux écoles de Limoges;
Auteur des règlements et documents administratifs du
conservatoire d'orphéons de Limoges (année 1887);
Directeur de l'Union musicale.

